

La place de recherche suisse

Pays pauvre en matières premières, la Suisse a toujours misé sur de solides conditions cadres pour la recherche, l'innovation et le transfert de connaissances. L'innovation médicale ne naît pas isolément, elle implique un écosystème robuste, composé de hautes écoles, d'hôpitaux, de scientifiques et de l'industrie. Si ces interactions fonctionnent, les découvertes scientifiques débouchent sur de nouveaux traitements, des essais cliniques, et, au final, des possibilités de traitement innovantes pour les patient-e-s.

9 mia CHF

est le montant qu'a investi l'industrie pharmaceutique en 2025 dans la recherche et le développement en Suisse.

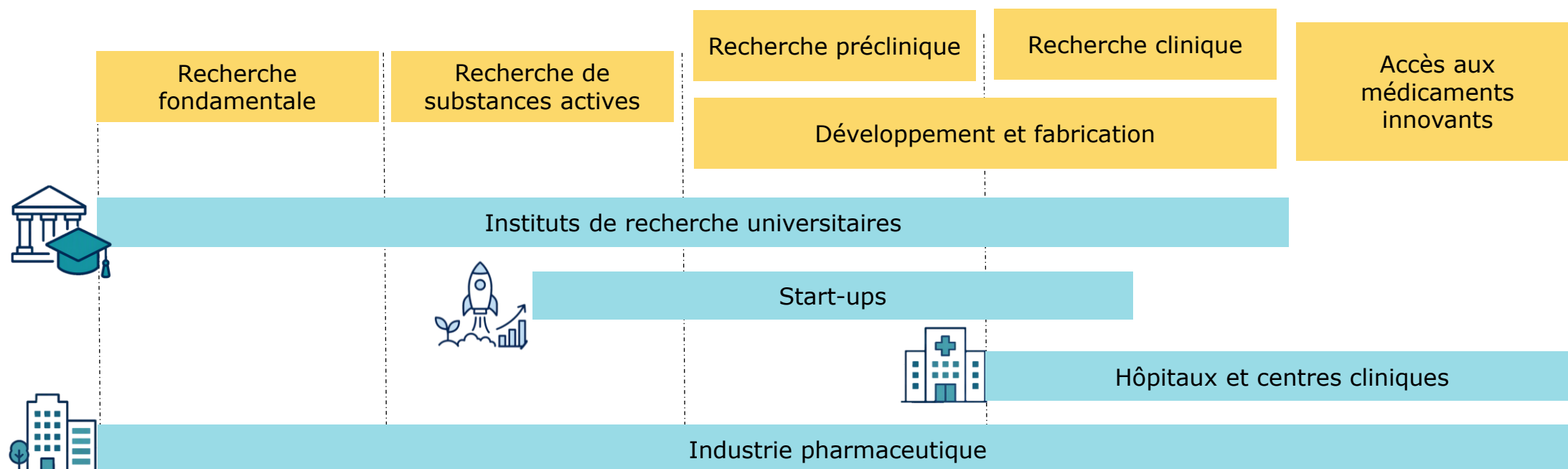
31%

est la part de l'industrie pharmaceutique dans les dépenses de recherche du secteur privé.

L'industrie pharmaceutique est ainsi, et de loin, le principal investisseur privé.

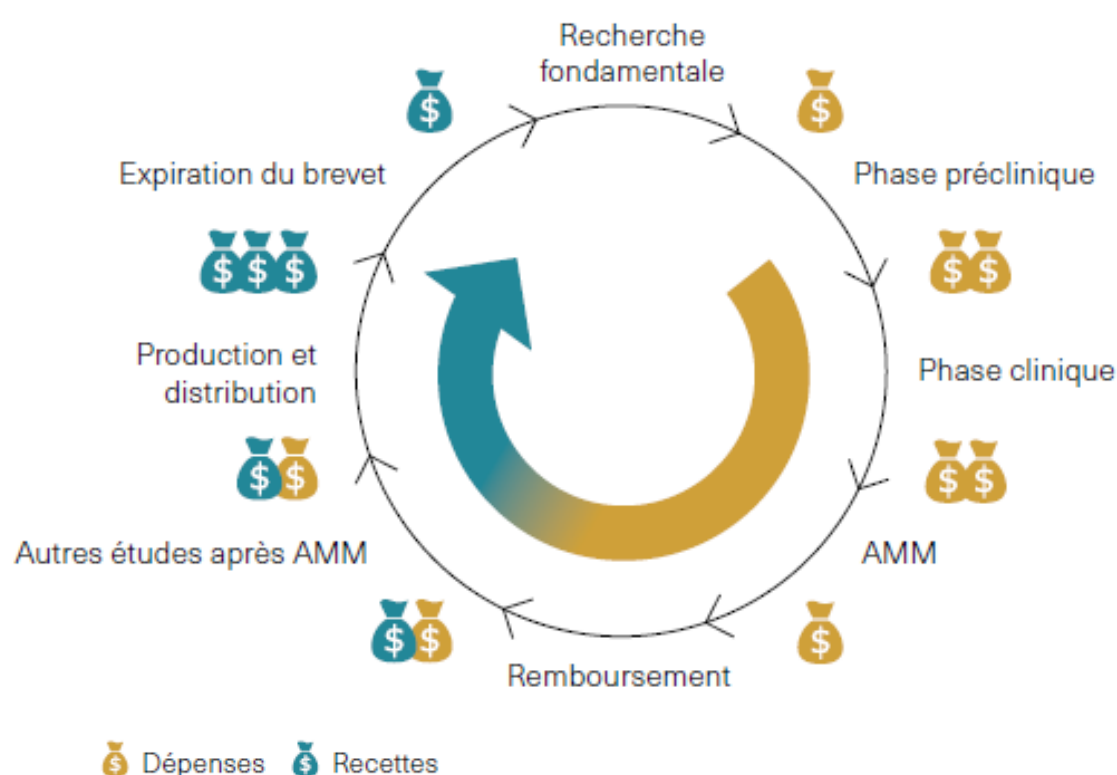
Source: Office fédéral de la statistique (2025), Recherche et développement en Suisse 2023; Interpharma (2025)

Un écosystème de recherche qui transforme les connaissances en innovations



La protection conférée par les brevets permet les réinvestissements dans des médicaments innovants

- En moyenne, le développement d'un nouveau médicament prend douze ans et coûte 2.6 milliards de dollars.
- Comme les brevets sont déposés à un stade précoce du développement, il ne reste, après la mise sur le marché, qu'une durée limitée pour le refinancement de nouveaux médicaments.
- Seuls les médicaments pris en charge par les caisses-maladie créent des recettes qui peuvent être réinvesties dans la recherche sur de nouveaux médicaments innovants.

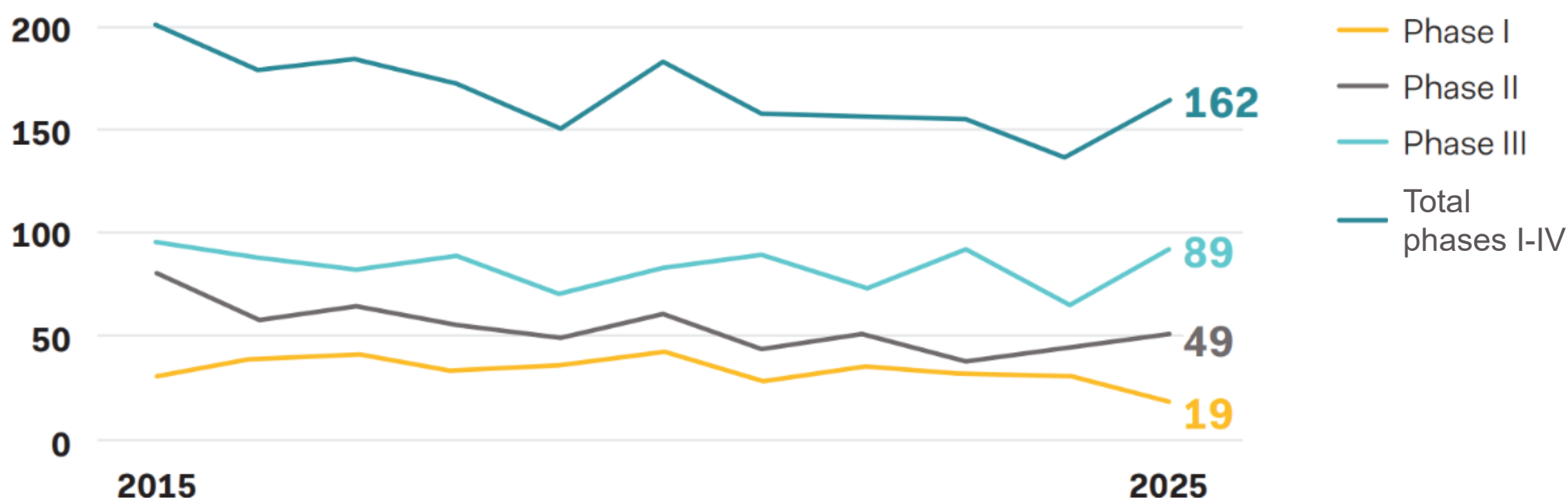


Plus d'informations
sur le facteur de
succès qu'est la
recherche clinique



Sources: illustration, Interpharma (2026); Joseph A. DiMasi, Henry G. Grabowski, Ronald W. Hansen, Innovation in the pharmaceutical industry: New estimates of R&D costs, Journal of Health Economics, 47 (2016), 20-33.

La Suisse distancée en recherche clinique



Essais cliniques sur des médicaments définitivement autorisés par Swissmedic. Source: Swissmedic (2026).

- En 2025, 162 essais cliniques ont été autorisés en Suisse par Swissmedic. Cela représente un léger mieux par rapport à l'année précédente, mais ce chiffre est encore nettement inférieur à ce qu'il était il y a dix ans.
- Le recul du nombre d'essais cliniques implique que le système de santé suisse perd de sa force d'innovation, de son excellence et de son attrait pour les scientifiques, les médecins et les investisseurs.
- Cette évolution porte atteinte à l'accès des patient-e-s aux traitements innovants et affaiblit durablement la place de recherche et d'innovation qu'est la Suisse.

Ce qui compte à présent



Renforcer la recherche clinique

Moderniser la loi relative à la recherche sur l'être humain: introduction d'une commission nationale d'éthique, ancrage de procédures accélérées («fast track») et recrutement efficace des patient-e-s.



Assurer la place de recherche suisse

Créer des incitations aux essais cliniques d'autorisation de médicaments: p. ex. accélération des délais d'autorisation, réduction des taxes d'autorisation, prolongation de l'exclusivité des données.



Numériser le système de santé

Mettre en place un espace national de données de santé, passer au dossier électronique du patient, introduire le régime du consentement présumé et assurer la sécurité juridique pour la recherche basée sur les données.

Poser les jalons pour l'avenir

L'activité recherche et développement ne va pas de soi. Elle a besoin de conditions cadres qui permettent des investissements à long terme, favorisent l'innovation dans le système de santé et assurent le progrès médical pour les patient-e-s.